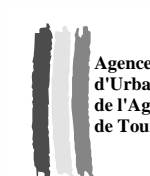


PLAN DE ZONAGE -1

[ESVRES-SUR-INDRE]

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal d'Esvres-sur-Indre :



ECHELLE: 1/20000

- Limite de zone
- Emplacement réservé
- ▨ Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Recul par rapport à l'axe de la voie (art L111-1-4)
- Elargissement du VC1 pour insertion d'une piste cyclable (Emplacement réservé n°7)
- ◇ Principe de raccordement des voies
- ▨ Terrain cultivé à protéger

